

FINANCES**Budget assainissement 2022 –
Créances irrécouvrables – Non-
valeurs**

1 DOCUMENT - Publié le 14 juin 2022



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

BUREAU DE COMMUNAUTÉ
SÉANCE DU 7 JUIN 2022 À 18H00
Au siège de GRAND LAC

Présents :	
AN LES BAINS	Renaud BERRICH
AN LES BAINS	Michaël FROUARD
AN LES BAINS	Thomas DUBOUE
LA BROSSE	Julie BOHELL
BOUVIÈRE	Jean-Marc DUPONT
LA CHAPELLE DU MONT HAUT	Samy BRUNO
COGNEUX	Clément FROT
FRÉRYEY LAUNAY	Thomas BEAL, LEFAYEAN
FRÉRYEY LAUNAY	Nicolas JOUSSIER
ENTRIÈRES	Jean-François HENRIEUX
GRETEY SUR AIX	François VAN HUL
MELIN	Arnaud LÉONARD
COYON	Jean-Philippe LEBLANC
BEFFES	François BELLEC
SAINT-YVONNE	Yves ALAIRE
SAINTE-FAYE	Sébastien BOUQUENNE
SAINTE-REMY EN CHAMPAGNE	Sébastien LAUSSEY
REVERDUN	Jean-Charles LEROUX
MONTFORT	Renaud BOUQUENNE
VILLERS	Yves BRUNO
Absents excusés :	
COGNEUX	Renaud BOUQUENNE
MELIN	Arnaud LÉONARD
Administration des services :	
François BOUCHÉ	Directeur général des services
Laurent LACROIX	Directeur adjoint des services
Sébastien METZGER	Directeur du Pôle Aménagement
Nathalie VANDERLINDT	Responsable de l'analyse de la performance et des procédures normalisées
Bureau COMCA de BELLEMEUSE :	
Sébastien LAUSSEY	Responsable JURISQ de la communauté
Christophe BOUQUENNE	Responsable Services particuliers des administrations
Christophe ALAIRE	Assistant directeur générale / Cabinet du Président
Nicolas JOUSSIER	Responsable juridique des associations
Christophe BOUQUENNE	Juriste

La séance est présidée par le président du 31 mai 2022 à laquelle ont pris part un total de 15 conseillers élus. Le bureau est présidé par Renaud BOUQUENNE. La séance est ouverte à 18h00 précises et se termine à 21 heures.
Thibaut DUBOUE est chargé de noter la séance.

Le présent document peut être consulté en ligne sur le site de Grand Lac. Le Grand Lac est une collectivité administrative mutualisée (CAM) à vocation administrative et financière, créée le 1er janvier 2012. Grand Lac est une collectivité administrative mutualisée (CAM) à vocation administrative et financière, créée le 1er janvier 2012. Grand Lac est une collectivité administrative mutualisée (CAM) à vocation administrative et financière, créée le 1er janvier 2012. Grand Lac est une collectivité administrative mutualisée (CAM) à vocation administrative et financière, créée le 1er janvier 2012.

**B_2022-06-07_DELIB08.PDF**

TÉLÉCHARGER | (PDF, 208,5 KO)



GRAND LAC
COMMUNAUTÉ D'AGGL
OMÉRATION

1500 Boulevard Lepic
73100 Aix-les-Bains

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.